



UNE RELATION DURABLE, CA CHANGE LA VIE.

## À faire avant de quitter votre ancien logement...

### J – 3 mois

- Envoyer congé à votre bailleur par LRAR
- Demander des devis de déménagement
- Prévenir le directeur de leur école pour certificat de radiation
- Aller à la mairie pour inscription nouvel établissement scolaire

### J – 1 mois

- Envoyer congé à votre bailleur\* par LRAR
- Convenir d'un rendez-vous pour effectuer l'état des lieux de sortie et remettre les clés.
- Posez un ou deux jours de congés pour déménagement.

\* cas particuliers : mutation professionnelle, nouvel emploi consécutif à un licenciement, etc.

### J – 3 semaines

- Modifiez vos abonnements de téléphone mobile, de câble et d'Internet.
- Communiquez votre nouvelle adresse (abonnements magazines)

### J – 15 jours

- résilier votre multirisque habitation

### J – 1 semaine

- Si vous effectuez votre déménagement vous-même, réservez une place de stationnement auprès du commissariat ou de la mairie
- Résiliez vos contrats de distribution d'eau, d'électricité et de gaz pour le lendemain du jour de votre déménagement
- Suspendez votre ligne téléphonique ou demandez son transfert
- Demandez auprès des services postaux, la réexpédition de votre courrier

### J – 5 jours

- Remettez votre logement actuel en état

### J – 1 journée

- Préparez une valise contenant des vêtements et quelques vivres pour votre première soirée dans votre nouveau logement

### Jour J

- Une fois les déménageurs partis, passez un coup de balai ou d'aspirateur en prévision de l'état des lieux
- Fermez l'eau, le gaz, l'électricité
- Il ne vous reste plus qu'à enlever votre nom de l'interphone et de la boîte aux lettres !